



LABORATOIRE
LIEUX IDENTITÉS
ESPACES & ACTIVITÉS
UMR 6240 LISA



Doctorales ASRDLF 2026

Appel à communications

Organisées par
l'UMR 6240 LISA (Équipe TerRA), CNRS-Université de Corse
&
l'ASRDLF

5 et 6 mars 2026

Faculté de Droit, Economie-Gestion de l'Université de Corse
Avenue Jean Nicoli 20250 Corte

Contact : doctorales.2026.asrdlf@gmail.com

Les Doctorales ASRDLF, c'est quoi ?

Les Doctorales ASRDLF s'adressent aux doctorant(e)s et aux chercheur(e)s qui travaillent sur les problématiques territoriales et régionales de sciences humaines et sociales (aménagement, économie, urbanisme, géographie, gestion, histoire, droit, sciences politiques, sociologie, etc.).

Elles sont un temps d'échanges et de débats privilégiés entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés. Elles se déroulent sous la forme d'ateliers thématiques ou méthodologiques au cours desquels les doctorants présentent leurs travaux de thèse devant plusieurs enseignants-chercheurs, chercheurs confirmés et autres jeunes chercheurs afin de partager les regards, d'enrichir les expériences et de récolter des conseils sur leur travail.

À cela s'ajoutent deux conférences invitées cette année, présentées par les professeurs André Torre (Université Paris-Saclay, INRAE – Agroparistech) et Ugo Fratesi (Politecnico di Milano). Une séance plénière intitulée "Quelle vie après la thèse ?", réunissant des intervenants issus des milieux académique et non académique et animée par deux doctorant·e·s, sera également proposée. Enfin, une table ronde regroupant plusieurs éditeurs associés de revues du champ de la science régionale, intitulée "Publier et valoriser ses travaux de thèse", sera animée par un chercheur confirmé et/ou un·e doctorant·e. Parallèlement à ces séquences, les Doctorales sont également scandées par des moments conviviaux (*speed-datings* et échanges informels, en particulier pendant les pause-café, les déjeuners, le cocktail du 5 mars au soir, etc.).

Comme de coutume, en 2026 l'ensemble des thématiques générales et récurrentes abordées dans les recherches, thèses et événements scientifiques de l'ASRDLF seront couvertes lors des *Doctorales*. **Par conséquent, quel que soit leur sujet de thèse et les méthodes utilisées**



LABORATOIRE
LIEUX IDENTITÉS
ESPACES & ACTIVITÉS
UMR 6240 LISA



(quantitatives et/ou qualitatives), tous les doctorants pourront présenter leurs travaux de recherche en cours, sans exclusive.

Les Doctorales ASRDLF 2026 s'inscrivent pleinement dans les thématiques transversales de l'UMR LISA (<https://umrlisa.universita.corsica>), consacrées à l'étude des relations sociétés–nature et de leur ancrage spatial. Elles s'intègrent au cœur des questionnements pluridisciplinaires portés par l'équipe TerRA, et plus précisément par l'Axe "Dynamiques et Transitions Territoriales" (DTT), qui analyse les modèles de développement économique des territoires ainsi que des modalités de gestion de leurs ressources spécifiques.

Soumission des propositions :

Les propositions de communication doivent être envoyées au format Word ou PDF à l'adresse suivante : doctorales.2026.asrdlf@gmail.com.

Le document devra contenir les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Titre de la présentation
- Université d'affiliation
- Secteur disciplinaire
- Un long résumé (long abstract) présentant la thèse ou le chapitre faisant l'objet de la présentation

Date limite : 15 décembre 2025

Réponse aux auteurs : fin décembre 2025

Remarques :

- Les doctorants doivent être à jour de leur cotisation annuelle à l'ASRDLF. Toutes les informations pour adhérer sont disponibles sur ce lien: https://www.asrdlf.org/asrdlf_adherer.php
- Si vous avez participé au colloque annuel de l'ASRDLF Québec 2025, vous êtes déjà adhérent de l'association.
- Pour les proposants (doctorants) retenus comme pour les enseignants-chercheurs, chercheurs, non académiques, l'inscription, les déjeuners et pause-café sont **gratuits**. Les frais de transport, d'hébergement et des autres repas sont à la charge des participants.
- Cinq bourses d'un montant de 400 € chacune, financées par la RSAI, seront attribuées afin de soutenir la venue des participants ; elles seront accordées sur la base de la qualité du long résumé soumis.